



## ***PAX ACADEMICA***

### ***Cahiers sur les libertés académiques en Afrique***

Le Conseil pour le développement de la recherche en sciences sociales en Afrique (CODESRIA), dans le cadre de son programme sur les libertés académiques, a le plaisir d'annoncer le lancement d'une nouvelle publication intitulée « *Pax Academica, Cahiers sur les libertés académiques en Afrique* ».

Visant à promouvoir la liberté de recherche, la liberté de pensée, et la protection des droits humains au sein du monde universitaire et de la recherche, le programme spécial sur les libertés académiques en Afrique du CODESRIA, a été initié au début des années quatre vingt dix.

La création de *Pax Academica* qui sera un forum de discussion sur les libertés académiques et un instrument de suivi, de communication et de plaidoyer, ajoutera une nouvelle dimension à ce programme.

#### **Contexte et justification**

Les atteintes aux libertés académiques sont l'une des manifestations de la crise multidimensionnelle qui frappe les universités africaines depuis les années 80. La persistance de cette situation met indubitablement en danger une des conditions essentielles à l'épanouissement et à l'approfondissement de la recherche en sciences sociales et donc à la production de nouveaux savoirs en Afrique.

Le Programme sur les libertés académiques a été lancé en 1994, à une époque où une grande partie des pays africains s'étaient engagés dans un processus de démocratisation. Pour la plupart d'entre eux, la transition démocratique s'est déroulée dans une certaine précarité avec toutes sortes de menaces et de ce fait, les droits humains et les libertés académiques étaient devenus un mirage.

Au fil des années, les systèmes politiques des sociétés africaines sont devenus plus démocratiques et ouverts. Cependant, ce mouvement n'a pas été uniforme. Si dans certains pays l'ouverture politique a permis un élargissement de l'espace démocratique, dans lequel les droits humains et la liberté académique sont garantis par la constitution, dans d'autres, il y existe encore des restrictions aux libertés fondamentales. Dans d'autres cas, les signes d'un sérieux recul apparaissent, avec des enseignants et des chercheurs intimidés et d'autres licenciés ou persécutés pour avoir simplement exercés leur droits et devoirs tant que universitaires dans des pays qui ont pourtant inscrit la défense des libertés académiques dans

leur constitution. Ainsi, les conditions de production du savoir en général et les droits des universitaires et des chercheurs en particulier continuent à être des préoccupations majeures.

L'effort en vue d'améliorer la situation de l'état des droits humains sur le continent est pourtant réel. Les problèmes structurels existent toujours, mais il n'en demeure pas moins que certaines données politiques et sociales ont évolué dans un sens favorable à la liberté académique. Les révolutions dans les pays arabes en sont des illustrations claires. Dans beaucoup de pays africains, la société est plus allergique que par le passé aux actes et propos arbitraires et la liberté d'expression et le pluralisme d'opinion sont désormais beaucoup mieux acceptés. De plus, le poids démographique et sociologique de la population universitaire (cadres, enseignants et étudiants) est beaucoup plus important qu'il y a quelques décennies.

Au cours de ses dix-sept années d'existence, le Programme du CODESRIA sur les libertés académiques a organisé beaucoup d'activités parmi lesquelles des conférences, des concertations nationales et régionales sur les libertés académiques, ainsi que l'assistance à des universitaires en difficulté et la publication de déclarations, d'articles et d'ouvrages.

### **Pax Academica**

Pendant des années, l'absence d'un bulletin spécial sur les questions de libertés académiques en Afrique a rendu difficile leur suivi et évaluation et, par conséquent, l'appui nécessaire aux activités visant sa promotion. La création de *Pax Academica* peut par conséquent contribuer à combler ce vide. Un bulletin sur les libertés académiques appelé *Pax Academica* a existé pendant des années en République démocratique du Congo (RDC), en tant que bulletin du Réseau congolais pour la promotion et la défense des droits humains et libertés académiques (RECODELAC). *Pax Academica, Cahiers sur les libertés académiques en Afrique* est une version revitalisée et avec un caractère panafricain de ce bulletin qui était publié par le RECODELAC. Un des principaux objectifs de ce nouveau bulletin est la création d'un mécanisme d'appui à la communauté des chercheurs africains, c'est-à-dire un instrument efficace pour faire connaître non seulement les violations, mais aussi les principes fondamentaux et les normes qui peuvent servir comme paramètre pour la promotion, la sensibilisation et la sauvegarde de la liberté académique en Afrique, grâce à la formation d'un réseau panafricain et global pour la promotion et protection de la liberté académique.

**Pax Academica travaillera avec un réseau étendu de correspondants qui seront appelés à collecter des informations courantes sur l'état de la liberté académiques dans leurs pays respectifs. Ils seront également appelés à écrire ou aider le CODESRIA à identifier des chercheurs pouvant contribuer par des articles, des essais, des analyses et des réflexions sur la situation des libertés académiques dans leurs pays respectifs ou ailleurs dans l'ensemble du continent et dans le monde. Les collègues souhaitant devenir correspondants ou obtenir des informations complémentaires sur cette initiative peuvent écrire à l'adresse suivante :** [pax.academica@codesria.sn](mailto:pax.academica@codesria.sn)

### **Objectif**

L'objectif principal de cette publication est de mettre à la disposition de la communauté des universitaires et chercheurs africains un support et un instrument efficaces de diffusion des principes fondamentaux, des règles et références de base utiles pour la promotion et de la défense des libertés académiques en Afrique. Elle vise en premier lieu à véhiculer, à travers le

continent, le message émancipateur des libertés académiques et contribuer ainsi à sensibiliser la communauté de l'enseignement supérieur et de la recherche à ses obligations et responsabilités sociales en se fondant sur les instruments juridiques internationaux existants (Charte universelle des droits de l'homme, Charte africaine des droits de l'homme et des peuples et Déclaration de Kampala sur les libertés intellectuelles en Afrique). En second lieu, elle entend contribuer à diffuser à une grande échelle la culture de la paix, de la démocratie, des droits humains et des libertés académiques parmi les chercheurs et les universitaires africains. Les cahiers *Pax Academica* veulent également contribuer à l'échange d'idées et d'informations sur la vie universitaire en général et les questions touchant aux libertés académiques en particulier. Par ce biais, le CODESRIA compte redynamiser les réseaux d'universitaires et de chercheurs africains traitant de ce thème spécifique ou, à défaut, en créer de nouveaux.

### **Périodicité**

Les cahiers *Pax Academica* seront publiés, dans un premier temps en français et en anglais, deux fois par an. L'éditeur invité aura la liberté de choisir la langue dans laquelle il souhaite publier la version « originale » du numéro dont il est responsable et il appartiendra au CODESRIA de prendre en charge la traduction du texte dans l'autre langue. Les cahiers *Pax Academica* seront publiés dans un premier temps dans un format électronique ce qui autorisera un nombre illimité de pages et les contenus pourront être accompagnés de diverses illustrations (photos, caricatures, etc.).

### **Les rubriques**

Les principales rubriques des cahiers *Pax Academica* seront les suivantes :

1. **Editorial** : Il définit les lignes principales et expose l'idée directrice du volume;
2. **Actualités** : L'objectif est de présenter des cas concrets ou des études de cas, décrivant des violations des droits et libertés académiques, au sein des institutions universitaires et de recherche. Le statut des différents acteurs de cette scène académique conflictuelle que sont les associations d'étudiants, les syndicats, et les autorités universitaires sera mis en évidence et analysé. Il s'agira aussi d'élargir le champ géographique de nos expériences par l'étude des violations des libertés académiques commises ailleurs qu'en Afrique
3. **Dossier** : Les principales thématiques gravitant autour de la défense et de la promotion des libertés académiques seront abordées dans cette rubrique : l'éthique, la bonne gouvernance, la démocratie, l'Etat de droit, l'Université et sa mission, le chercheur africain et ses responsabilités dans la société, et sous l'angle des libertés académiques. Cette rubrique accueillera des exposés portant sur les grandes questions politiques et juridiques liés aux libertés académiques. Pour traiter de ces thèmes, il sera fait régulièrement appel à des spécialistes reconnus qui auront le loisir d'intervenir sur des thématiques spécifiques.
4. **Témoignages** : dans cette rubrique, l'histoire des luttes et les épisodes importants liés à la défense et la promotion des libertés académiques seront rappelés.
5. **Opinions** : il s'agira d'explorer et de réfléchir sur les modalités et stratégies à mettre en œuvre par la communauté des universitaires et chercheurs africains afin de faire triompher le respect des libertés académiques. Ce sera un lieu d'expression de points de vue originaux sur les libertés académiques. Cette rubrique sera également le lieu de discuter de la nature et de la pertinence du concept : D'où vient-il ? De quelle instance

sociale émane-t-il ? Quelles sont ses limites et quels enjeux exprime-t-il ? Comment nommer et problématiser la liberté académique en Afrique, afin qu'une discussion conséquente sur sa définition et sur ses enjeux fondamentaux puisse avoir lieu.

6. **En bref** : cette rubrique permettra de donner des informations concernant la vie universitaire, notamment les événements organisés par les organisations d'enseignants et d'étudiants touchant la défense et la promotion des libertés académiques, et qui, compte tenu de leur nature ne figureront pas dans la rubrique *Actualités*.
7. **A lire** : dans cette rubrique seront présentées des analyses critiques et des informations relatives aux publications importantes traitant des libertés académiques en Afrique, et plus généralement, dans le monde.

## **Les organes de la publication**

### **Responsables d'édition**

Les responsables d'éditions orientent la politique générale de la publication au regard de la mission dévolue au Programme des Libertés académiques du CODESRIA d'une part, d'autre part compte tenu des impératifs de l'heure de manière à promouvoir les libertés académiques sur l'ensemble du continent africain.

### **Comité éditorial**

Le comité éditorial est l'organe scientifique de la publication. Il veille à la politique, et à la qualité scientifique et éditoriale de la revue. Il est composé de personnes ressources ayant une crédibilité internationale reconnue, des compétences avérées en la matière et la disponibilité nécessaire. Il est composé de membres évoluant en Afrique, dans la diaspora et dans le reste du monde.

### **Secrétariat de rédaction**

Le secrétariat de rédaction est responsable de la gestion quotidienne de la publication. Il assure les contacts avec les éditeurs et les auteurs. Il est l'organe responsable des rubriques. Il comprend autant de membres qu'il y a de rubriques. Les attributions spécifiques à chaque membre du secrétariat seront définies dans un document approprié.

### **Les correspondants**

Un groupe de correspondants sera mis en place afin de collecter les informations courantes sur la situation des libertés académiques dans chaque pays du continent. Il aura au moins un correspondant par pays. Au delà des correspondants nationaux, il aura également un correspondant pour chacune des cinq grandes sous-régions du continent (Afrique de l'Ouest, Afrique centrale, Afrique du Nord, Afrique de l'Est et Afrique australe). La sélection et le recrutement des correspondants obéiront aux critères de compétence, disponibilité et de dévouement.

### **Impression et diffusion**

L'impression et la diffusion de la publication seront assurées par le programme Publications et diffusion du CODESRIA à partir de Dakar (Sénégal).

Pour plus d'information sur *Pax Academica*, écrivez nous à l'adresse suivante [pax.academia@codesria.sn](mailto:pax.academia@codesria.sn) ou appelez au **221-33 825 65 97**.